



## ÉVALUATION INDÉPENDANTE DE L'APPROCHE DE PRISE EN CHARGE PAR LES PAYS DU GREEN CLIMATE FUND

### CONTEXTE

Lors de sa 21e réunion tenue en octobre 2018, le Conseil du *Green Climate Fund* (GCF) a approuvé le plan de travail de 2019 de l'Unité Indépendante d'Évaluation (IEU). Un élément clé de ce plan était d'évaluer l'approche de prise en charge par les pays adoptée par le GCF. La prise en charge est un principe fondamental du GCF, comme le témoigne son Instrument de Gouvernance.

### COMMENT DÉFINIR LA PRISE EN CHARGE ?

La définition établie par l'IEU est basée sur trois caractéristiques qui considèrent la compréhension qu'en font les parties prenantes du GCF, ainsi que les débats internationaux sur le financement climatique et l'aide au développement. Les pays ont pleinement pris en charge le financement du GCF lorsque :

1. Ils mènent eux-mêmes les processus stratégiques dans le choix des investissements du GCF, tout en les alignant avec leurs politiques nationales et en s'impliquant activement avec les parties prenantes.

2. Ils ont la capacité organisationnelle de planifier, gérer et mettre en œuvre des activités qui répondent aux objectifs du GCF.
3. Les pays, les entités accréditées et le GCF se partagent les responsabilités, développent et adoptent les meilleures pratiques mondiales en matière de planification, de mise en œuvre et de reddition de comptes concernant les investissements du GCF.

Il est important de noter que, selon cette évaluation, la prise en charge par les pays doit impliquer des acteurs issus de milieux autres que gouvernementaux et inclure des parties prenantes qui représentent les intérêts locaux de la lutte aux changements climatiques qui s'alignent sur les politiques nationales en la matière.

### QUELLE EST L'IMPORTANCE DE LA PRISE EN CHARGE ?

Encourager les pays à prendre davantage en charge le financement qu'ils reçoivent du GCF améliorera leur capacité de gestion à l'échelle locale, encouragera une plus grande coopération entre les acteurs étatiques et non

*\* L'évaluation du COA par l'IEU a été soumise au Conseil d'administration du GCF lors de sa vingt-quatrième réunion.*



étatiques, encouragera la responsabilisation des entités qui gèrent les fonds, prendra en considération les connaissances locales pour résoudre des problèmes à cette échelle et autonomisera les pays pour mieux lutter contre les défis des changements climatiques.

En encourageant la prise en charge, le GCF aidera les pays en développement à prendre des actions qui ciblent leurs besoins spécifiques dans la lutte contre les changements climatiques, et dans la protection de leurs moyens de subsistance et de l'environnement, dans le but d'améliorer leur vie quotidienne.

## QUESTIONS D'ÉVALUATION ET RÉSULTATS

### 1. Comment le GCF conceptualise-t-il et opérationnalise-t-il la prise en charge par les pays ?

**1a.** Le GCF n'a pas défini la prise en charge par les pays et donc adopte une approche flexible. Les parties prenantes du GCF ont donc couramment mentionné les caractéristiques suivantes qui, d'après elles, en font partie : (1) l'alignement des investissements et des politiques du GCF avec les politiques et les priorités des pays; (2) une collaboration active avec les acteurs non étatiques; et (3) un plus grand pouvoir décisionnel dans l'utilisation du financement climatique.

**1b.** Les politiques du GCF reconnaissent le concept de la prise en charge par les pays, mais ces politiques ne sont pas suffisantes pour la définir adéquatement; elle doit

s'appliquer au-delà des gouvernements nationaux.

**1c.** La prise en charge par les pays est ancrée dans de nombreux principes du GCF, y compris le changement de paradigme, mais répondre aux exigences de la prise en charge peut créer des compromis que le GCF n'a aucun moyen transparent de gérer. De plus, en tant que critère d'investissement, la prise en charge n'est pas utile dans la définition des priorités.

**1d.** Le GCF n'a pas rempli sa part des responsabilités afin d'aider les pays à développer leur prise en charge. Son manque de prévisibilité, de transparence et d'efficacité a entravé la capacité des pays à prendre des décisions éclairées concernant leurs engagements envers le GCF.

### 2. Comment le GCF contribue-t-il au leadership et à l'implication des pays ?

**2a.** Tous les pays admissibles au financement du GCF ont des politiques, stratégies ou plans nationaux pour lutter contre les changements climatiques susceptibles d'orienter ses investissements. Bien que les investissements du GCF soient alignés sur ces stratégies et priorités, la qualité de ces politiques et la manière dont elles sont institutionnalisées juridiquement varient grandement.

**2b.** Le GCF s'appuie sur les structures nationales de coordination climatique déjà existantes au lieu de créer des structures parallèles, ce qui favorise la prise en charge. Cependant, l'information dont nous disposons suggère que seulement la moitié des pays ont des structures de



Des fermiers troquent des moutons dans un souk local près d'Ouarzazate au Maroc. ©Gail Paethorpe/Shutterstock

coordination qui incluent formellement des acteurs non étatiques.

**2c.** Le cycle d'investissement du GCF manque d'engagement envers les parties prenantes. Dans l'ensemble, le GCF a informé de manière inadéquate les entités locales sur ses attentes en matière de collaboration avec les multiples parties prenantes.

**2d.** Les objectifs des programmes nationaux sont de déterminer les domaines ayant le plus grand impact et de développer des projets propres aux pays. Cependant, ces objectifs n'ont pas été atteints, en grande partie parce que le GCF n'articule pas leur raison d'être. Ils risquent donc de miner la réputation du GCF en créant des attentes selon lesquelles le GCF soutiendrait vraisemblablement tous leurs projets.

### 3. ¿Dans quelle mesure le GCF est-il efficace pour renforcer la capacité organisationnelle des pays (et de lui-même) pour prendre en charge le financement ?

**3a.** Le GCF a soutenu avec succès la création des autorités nationales désignées (NDA) et des points focaux dans 147 des 154 pays admissibles (95 %). Nous ignorons encore si les ministères responsables de l'environnement ou ceux responsables des finances et de la planification à même ces pays sont mieux adaptés pour jouer le rôle des NDA/points focaux. La coordination avec les agences gouvernementales est l'une de leurs responsabilités fondamentales.

**3b.** Les parties prenantes reconnaissent que les NDA/points focaux sont capables de prendre des décisions éclairées concernant le secteur public et les programmes nationaux. Cependant, les NDA/points focaux sont moins efficaces pour impliquer le secteur privé et assurer la supervision pendant le déploiement des projets. Les NDA/points focaux manquent souvent de compétences techniques et de ressources humaines. Il est donc nécessaire de fournir un soutien continu au renforcement de leurs capacités.

**3c.** Le Secrétariat du GCF et les conseillers régionaux sont d'importantes ressources pour les pays. Par contre, les liens de communication entre les pays et le Secrétariat sont fragmentés et inefficaces, et le Secrétariat n'est pas

toujours familiarisé avec les réalités locales pour soutenir adéquatement les NDA/points focaux. Les pays ont également exprimé leurs inquiétudes quant à la nécessité d'appliquer un traitement différencié.

### 4. Dans quelle mesure le GCF utilise-t-il la certification et l'accès direct pour soutenir la prise en charge ?

**4a.** Les parties prenantes considèrent l'accès direct au GCF comme fondamental, mais elles estiment que les objectifs en la matière n'ont été que partiellement atteints. Cinquante-et-une entités à accès direct (DAE) ont été accréditées, 14 de plus que les entités internationales accréditées (IAE). Par contre, moins du tiers de tous les pays admissibles ont actuellement accès au GCF par le biais d'au moins une DAE nationale et accréditée. Moins du tiers des propositions de financement et des notes conceptuelles ont été soumises par des DAE.

**4b.** Dans le processus de nomination des DAE, les NDA ont été motivées par l'accès rapide qu'elles avaient au GCF plutôt que par des considérations stratégiques à long terme. Les directives fournies par le GCF dans ce processus ont été inadéquates.

**4c.** Bien que le processus de certification des DAE soit plus court que celui des IAE, les inefficacités et les retards exaspèrent les candidats. Plusieurs parties prenantes estiment que la différenciation dans le processus de certification est insuffisante.

**4d.** Les DAE régionales ont de meilleures capacités pour répondre aux priorités climatiques des pays que les DAE nationales. Les pays ont également moins d'occasions de réaliser de grands projets avec des DAE qu'avec des IAE. La capacité des DAE à élaborer des propositions de financement varie, mais elle est souvent faible.

**4e.** Plusieurs parties prenantes sont sceptiques quant à l'engagement des IAE envers la prise en charge. Les IAE décrivent généralement leur approche envers la prise en charge comme une pratique courante, mettant l'accent sur le fait qu'elle figure déjà dans leur modèle d'affaire comme un élément fondamental. Cette évaluation a trouvé des exemples de soutien que des IAE ont fourni à des DAE pour obtenir la certification, mais n'a pas pu trouver des preuves

concluantes qui démontrent que ce soutien ait été favorisé par l'engagement des IAE envers le GCF.

## RECOMMANDATIONS

L'IEU a formulé sept recommandations pour améliorer l'approche du GCF envers la prise en charge par les pays.

1. Opérationnaliser une norme de la prise en charge par les pays qui s'applique au-delà des gouvernements nationaux.
2. La prise en charge par les pays devrait être un critère d'éligibilité unique.
3. Mettre en place une stratégie proactive pour le développement de programmes nationaux. Cette stratégie devrait inciter les pays à développer des programmes nationaux de qualité qui stimulent la collaboration entre les gouvernements et les acteurs non gouvernementaux, et à développer des projets qui favorisent un changement de paradigme.
4. Créer un guide des meilleures pratiques et fournir de la formation au Secrétariat afin de mieux soutenir les NDA/ points focaux.
5. Encourager les IAE à développer et mettre en œuvre les investissements du GCF conjointement avec les DAE, ce qui renforcera la capacité des DAE et garantira que les



M. Solomon Asfaw (deuxième personne à partir de la gauche) participe à une discussion aux Fidji

investissements des IAE soient davantage gérés par les pays.

6. Améliorer la transparence en rendant publics les documents relatifs aux programmes nationaux et les rapports annuels de performance.
7. Développer une stratégie à l'intention des DAE et indiquer comment elles doivent soutenir les activités du GCF. Le GCF pourrait aider les pays à prendre des décisions éclairées concernant le processus de nomination des DAE en fournissant plus de clarté sur la disponibilité des ressources.

## MÉTHODOLOGIE

Cette évaluation a mis en place un cadre normatif et a utilisé des méthodes mixtes de collecte et d'analyse de données quantitatives et qualitatives. Des sources des données primaires et secondaires ont été utilisées, telles que des documents de programmes, de politiques et de projets, une analyse de l'ensemble du portfolio de projets du GCF, un examen des bases de données, un sondage, des entrevues et des groupes de discussion, et une des études de cas de pays stratégiquement choisis pour fournir un aperçu de leurs structures organisationnelles. Les pays choisis étaient la Colombie, l'Indonésie, les Fidji, le Malawi, le Maroc, le Sri Lanka, l'Ouganda et le Vanuatu.

## CONTACTE A L'IEU

Unité Indépendante d'Évaluation  
Green Climate Fund  
175, Art center-daero, Yeonsu-gu  
Incheon 22004  
République de Corée

☎ (+82) 032-458-6450  
✉ ieu@gcfund.org  
🌐 ieu.greenclimate.fund



GREEN  
CLIMATE  
FUND

Independent  
Evaluation  
Unit

